



Décrite en 1872 par Tarlier et Wauters (*Géographie et histoire des communes belges, Canton de Jodoigne*, p. 365).

«A gauche de cette entrée, à l'intérieur, on a encastré dans la muraille, en 1851, par ordre de la Commission royale des monuments, une énorme pierre tumulaire, large de 1 mètre 70 et haute de 3 m. 40; cette pierre n'a fait que trop longtemps partie du pavement, car il n'est plus possible de lire, le long de la partie supérieure, le commencement de l'inscription consacrée à la mémoire de celui dont elle recouvrait la tombe. Le restant a été déchiffré par nous comme suit :

PRECES HABEAT QUEM X (CHRIS)TO  
CRIMINE TOLLIT EJUS NAM MUNDO  
MORIENS DECESSIT AB ISTO FESTO  
CLEMENTIS POST PARTUM VIRGINIS ANNIS  
MLLE TRIDOS CENTIS VIGINTI SEXQUE  
REMOTIS SPIRITUS EMPIREO CELO,  
REQUIESCAT I(N) ALTO.

*Ces phrases, qui simulent des rimes latines, peuvent se traduire ainsi : « qu'il ait des prières celui qui a été enlevé par un crime à son Christ, car en mourant il a quitté ce monde le jour de Saint-Clément, 1326 ans après la délivrance de la Vierge. Que son âme repose dans le haut ciel de l'Empyrée ».*

*Au centre de la pierre est représenté un chevalier bardé de fer, ayant sur la poitrine un écusson qui offre trois étoiles à cinq rais, posées 2, 1.*

*Lorsqu'on leva cette pierre, on trouva dans le sol un crâne énorme. Ce personnage ne serait-il pas ce Gilles de Foul en Brabant qui fut tué durant la guerre des Awans et des Waroux ? ».*

En 1956, elle apparaît dans « Notes pour servir l'inventaire des œuvres d'art du Brabant » (Comte J. de Borchgrave d'Altena, *Bulletin de la commission royale des monuments et sites*, tome VII, p. 233).

*« Parmi le mobilier funéraire se distingue : une énorme dalle où se voit un chevalier revêtu de sa cotte de mailles, où fleurissent trois étoiles ses armoiries sans doute et brandissant son épée.*

*Cette pierre mériterait d'être étudiée tout particulièrement ».*

En 2010 ; elle est également décrite par Hadrien Kockerols. (Les gisants du Brabant wallon ; Les éditions namuroises, pp. 106,107).

*« Les dimensions de la dalle en font vraisemblablement la plus grande connue de Belgique. »*

REX ANGLIE ET FRANCIE ET DUX NORMANIE ET ACQUITANIE ET GUYENNE ET COMITUS FLANDRIE ET BRUGIE ET GANTIS ET BURGUNDIE ET COMITUS PALATINUS SICHARDUS DE BRACLENHAM



EDWARDUS PRIMUS REX ANGLIE ET FRANCIE ET DUX NORMANIE ET ACQUITANIE ET GUYENNE ET COMITUS FLANDRIE ET BRUGIE ET GANTIS ET BURGUNDIE ET COMITUS PALATINUS

EDWARDUS PRIMUS REX ANGLIE ET FRANCIE ET DUX NORMANIE ET ACQUITANIE ET GUYENNE ET COMITUS FLANDRIE ET BRUGIE ET GANTIS ET BURGUNDIE ET COMITUS PALATINUS



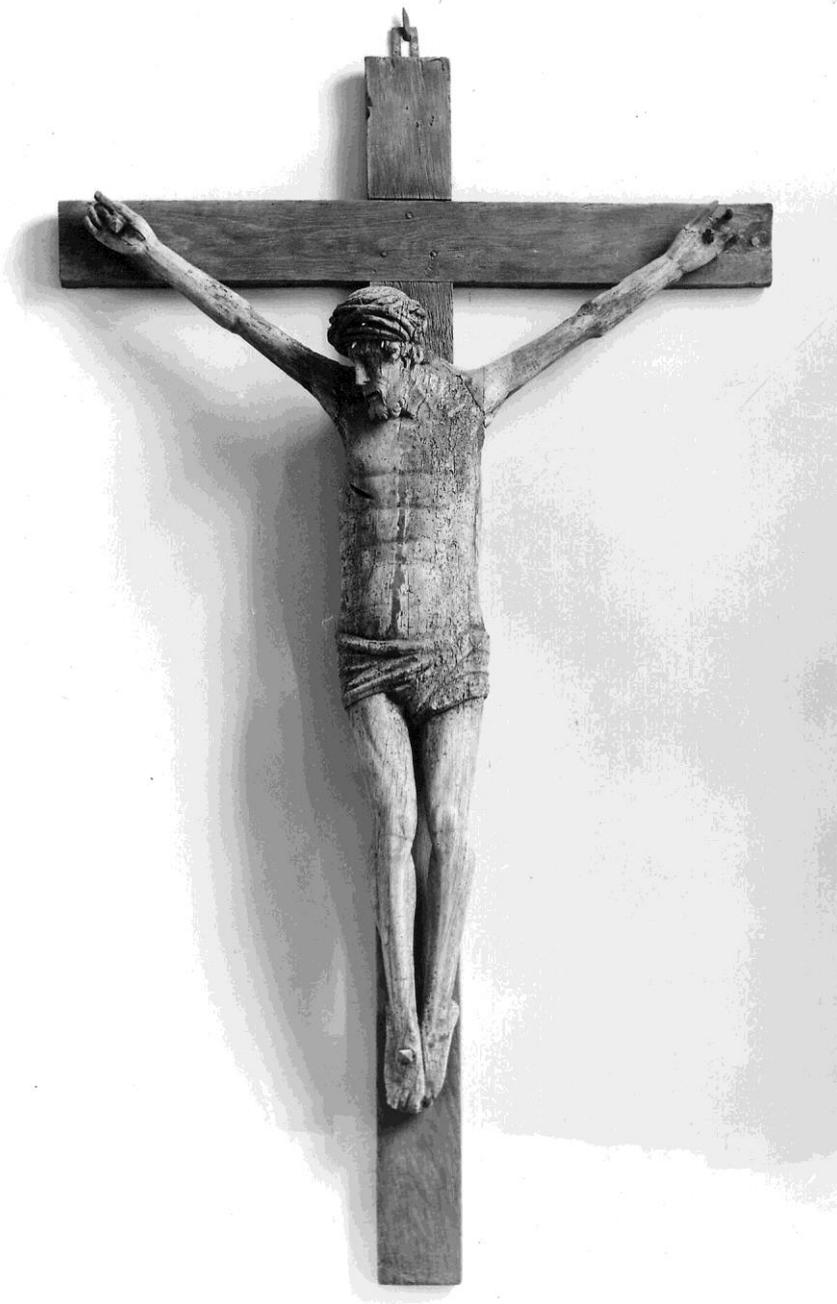
Décrit en 1956 par le comte J. de Borchgrave d'Altena dans « Notes pour servir à l'inventaire des œuvres d'art du Brabant ». (*Bulletin de la commission royale des monuments et des sites*, tome VII, p. 232). Il écrit :

« *Un Christ attaché par trois clous, suivant un prototype du XIIIe s., mais trop rudement décapé.* ».

Avant cela, vers 1950 ce crucifix avait disparu. En fait, le curé de l'époque, voulant « restaurer » l'église, avait commencé à vendre un certain nombre d'objets, à démonter les autels latéraux, confessionnaux etc. ; le tout sans aucune autorisation, ni contrôle. Des paroissiens se sont émus, ont dressé une liste d'objets manquants et ont écrit aux autorités ecclésiastiques, qui ont alerté la Commission des Monuments et des Sites.

Dans une lettre de 1947, adressée à « Monseigneur », le curé parle de ce christ : « *un frère bénédictin, passant chez moi, m'a conseillé de restaurer le plus tôt possible un vieux christ en bois XVe siècle qui se trouve au grenier de la cure et qui se détériore.* »

En 1949, il écrit encore « *Le grand Christ du 15<sup>e</sup> siècle a été prêté à Mr le Doyen d'Orp le Grand. Celui-ci ayant été remarqué par le Cardinal lors de sa visite à Orp le Grand. Le Cardinal m'a demandé de bien vouloir donner ou prêter ce Christ au musée diocésain de Malines. Je lui ai répondu que j'étais prêt à le lui donner. Il a été convenu avec son Eminence que ce Christ quitterait Orp le Grand pour Malines dès que Mr le Doyen n'en aurait plus besoin.* »





Joseph Plisnier fut l'un des curés marquants de Folx-les-Caves au XVII<sup>e</sup> siècle.

Né en 1667 à Houdeng-Gœgnies.

Fait ses études à Louvain, qu'il termine comme « Bachelier en Sainte Théologie ».

Nommé en 1701, curé de Folx-les-Caves, désigné par « Louvain ».

Reconstruit à ses frais, en 1716, le presbytère de Folx-les-Caves.

Officie jusqu'en 1753 ; il avait 86 ans.

Dans son testament daté de 1753, « *il veut estre enterré sur le cimetier de Folz vis-à-vis du Christe flagellé.* ». Il ordonne à ses héritiers « *d'y faire mettre une pierre sepulcrale avec cette inscription / : Hic jacet Josephus Plisnier S.T.B. huius loci pastor ab anno 1701. Qui obiit x etatis x ./* ».

C.à.d. « Ici repose Joseph Plisnier, Bachelier en Sainte Théologie, curé de ce lieu depuis 1701, décédé en x à l'âge de x ».

Après sa démission, il continua à exploiter sa ferme à Folx-les-Caves, jusqu'à son décès en 1762, à l'âge de 95 ans.





En 1777, suite à un procès intenté par le curé de Folx-les-Caves et ses paroissiens, les patrons de l'église, l'abbé de Villers et le chapitre de Saint-Denis à Liège, sont condamnés par le conseil de Brabant. Ils acceptent de reconstruire l'église à l'exception du clocher. Les travaux sont terminés en 1780.

Le mobilier datant de cette époque comprenait principalement :

- Un maître-autel avec un tabernacle tournant.
- Deux autels latéraux
- Des lambris de chœurs
- Des stalles
- Des bancs de communions
- Une chaire de vérité
- Un lustre en cristal de roche à monture en laiton.
- Des chandeliers en bronze

Aujourd'hui, une partie de ce mobilier a disparu ; citons le tabernacle tournant, les deux autels latéraux, la chaire de vérité, le lustre en cristal.

Déjà en 1950, les paroissiens avaient alerté les autorités ecclésiastiques pour signaler les disparitions de certains de ces éléments, dont le tabernacle tournant et les chandeliers. Le curé de l'époque vendait des éléments du petit patrimoine (ostensoir, lutrin, ciboire, candélabre, chasubles, statues...) pour obtenir des fonds. On n'en retrouva qu'une petite partie chez un antiquaire de Bruxelles. Dans une note, le curé indique « *Le tabernacle tournant qui était sur l'autel a été remplacé par un autre tabernacle ouvragé, le tabernacle tournant a été donné à Limal pour servir de reposoir à la procession.* ».

En septembre 1964, le conseil communal introduit auprès de la Commission royales des Monuments et des Sites une demande de classement de « *la tour de l'église paroissiale et du mobilier en chêne : lambris-stalles-autel principal et autels latéraux.* ».

En décembre 1964, la Commission royale des Monuments et des Sites envoie au gouverneur de la province de Brabant une note appuyant cette requête.

« *L'église à trois nefs est de 1780, elle n'a rien de particulièrement remarquable et le principal intérêt de l'édifice réside d'une part dans la tour et d'autre part dans le mobilier fixe, composé de l'autel principal, des autels latéraux, des stalles, lambris et chaire de Vérité. Ces boiseries de l'extrême fin du XVIIIe siècle forment un ensemble dont l'austérité est tempérée par une décoration élégante distribuée avec mesure...*

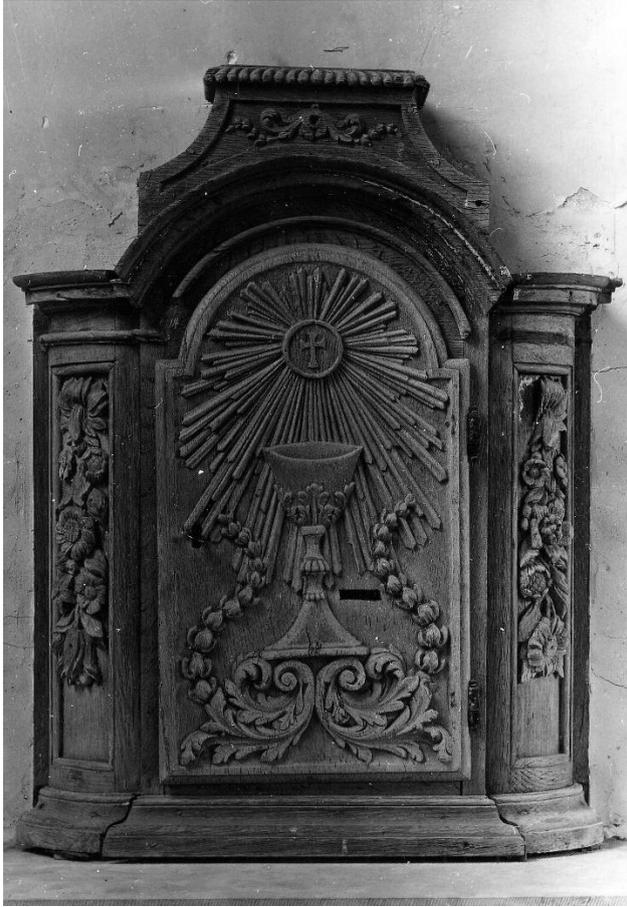
*La menuiserie d'art de l'église de Folx-les-Caves, - il convient d'insister sur ce fait –, constitue un ensemble. Cet ensemble est assez remarquable pour son époque et on doit le conserver. Etant donné les circonstances et les disparitions rappelées plus haut, le seul moyen de sauver cet ensemble paraît être de le classer en raison de son mérite artistique.* ».

Elle demande également le classement de la tour.

En février 1965, le gouverneur de la province de Brabant répond par « *un avis favorable au classement légal du mobilier de l'église.* ».

A ma connaissance, pas de suite positive. Malgré cette acceptation de classement, les autels latéraux et la chaire de vérité ont disparu.

D'un des autels latéraux, reste dans la nef gauche un tabernacle. Suivant Maurice Racourt « *Le tabernacle, scellé dans le mur est la seule pièce récupérée de l'autel de la Vierge démonté lors de la restauration de l'église (1964-1969).* ».



Sur la photo ci-dessous, l'église, avant 1950, avec les autels latéraux, le tabernacle tournant du maître-autel, la chaire de vérité, le lustre en cristal, les statues, etc.



FOLX-les-CAVES. — Intérieur de l'Eglise Saints Pierre et Paul. - Reconstituée en 1780 par l'Abbaye de Villers-la-Ville et le Chapitre de Saint-Denis de Liège.

# RECENSEMENT DU PETIT PATRIMOINE POPULAIRE D'ORP-JAUCHE

## Fiche signalétique

Village / Lieu-dit ou hameau	Auteur (s)	Date du relevé
Folx-les-Caves	Nom : De Ro Prénom : Michel Tél/Gsm : 0477 59 86 36 Mail : midero123@gmail.com	23-01-2020

Nom de l'objet	Localisation Adresse – coordonnées GPS	Etat sanitaire
Fonts baptismaux	Église de Folx-les-Caves	<input checked="" type="checkbox"/> Bon <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Mauvais

Visibilité depuis le domaine public	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Accessibilité directe	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Données relatives au propriétaire <i>(rubrique facultative)</i>
Type de propriété : <input type="checkbox"/> Privé <input type="checkbox"/> Public Nom : ..... Prénom : ..... Tél /GSM : .....

Statut de l'élément
<input type="checkbox"/> Monument <input checked="" type="checkbox"/> Site <input type="checkbox"/> Ensemble architectural <input type="checkbox"/> Zone de protection

Type d'objet - catégorie		
<input checked="" type="checkbox"/> Points d'eau <input checked="" type="checkbox"/> Petit patrimoine sacré <input type="checkbox"/> Ouvertures <input type="checkbox"/> Signalisation <input type="checkbox"/> Délimitation <input type="checkbox"/> Eclairage <input type="checkbox"/> Mesures du temps et de l'espace	<input type="checkbox"/> Justice et libertés <input type="checkbox"/> Repos <input type="checkbox"/> Ornementation en fer <input type="checkbox"/> Patrimoine militaire, commémoration <input type="checkbox"/> Arbres remarquables <input type="checkbox"/> Outils anciens	<input type="checkbox"/> Arts décoratifs <input type="checkbox"/> Biens relatifs à la faune, à la flore et aux minéraux <input type="checkbox"/> Transports <input type="checkbox"/> Ateliers <input type="checkbox"/> Autres :

Description de l'élément	
Description :	Fonts baptismaux
Dimensions :	hauteur 1.24 m
Matériaux :	pierre et cuivre
Datation :	1736 et 1738
Contexte urbanistique et abords :	
Détail historique ou anecdote :	voir ci dessous

Dans les comptes du Chapitre Saint-Denis à Liège se trouve un « *Estat des déboursments faits par les Reverends Trescensiers de Mellemont tant aux ouvriers qu'en reparations a l'église de Foux depuis le 2<sup>e</sup> aoust 1725 jusqu'au dernier 7bre 1739.* »

On y lit :

*Item par quittance du 25<sup>e</sup> 7bre 1736 payé pour un bassin avec la couverture pour le S<sup>t</sup> Fond dix florins un sols et demi. = 10 « 1 « 12.*

*Item par quittance du 2<sup>e</sup> aoust 1738 payé au S<sup>t</sup> Pinpurniaux a Namur pour une pierre de S<sup>t</sup> fond pour la dite église la somme de quatorze florins sans y comprendre la voiture. »*

La trécesnerie de Mellemont gérait les biens de l'abbaye de Villers dans la région de Perwez. Suivant leur part respective dans la dîme de Folx-les-Caves, Villers payait  $\frac{3}{4}$  des dépenses pour l'église Folx-les-Caves et Saint-Denis le solde.

Il est très vraisemblable qu'il s'agisse de l'achat des fonts baptismaux de l'église de Folx-les-Caves, que l'IRPA date du XVIII<sup>e</sup> siècle.



Aujourd'hui, la fabrique d'église, ayant acheté des fonts baptismaux modernes, les anciens ont été relégués au fond de l'église. Le bassin a été séparé de la colonne et sert de bénitier.



Dieudonné Sylvère Seny est l'un des rares curés de la période moderne à avoir terminé sa carrière à Folx-les-Caves.

Jusqu'à son arrivée, la commune de Folx-les-Caves avait des difficultés majeures à faire venir un curé .

Après le concordat de 1801, qui rétablit le culte catholique, l'église de Folx-les-Caves est une succursale de l'église St-Médard de Jodoigne ; elle avait comme annexe celle de Jandrenouille.

Le premier desservant nommé, en 1803, est Jacques Plisnier, curé de Folx-les-Caves en 1753, curé clandestin depuis 1796. Il refuse et est remplacé par **Eugène Anciaux**, qui s'installe à Jandrenouille et ne vient à Folx-les-Caves que pour les offices rémunérés. Sommé de s'installer à Folx-les-Caves, il refuse et s'en va en 1804.

Malgré tous les efforts de la commune, il faut attendre 1817 pour avoir un nouveau desservant : **Jean-Baptiste Grenier**, nommé chapelain. Il s'en va en juin 1826.

En décembre 1828, **Alexandre Joseph Coddron** est nommé curé. Né à Bruxelles dans un milieu bourgeois, il est tout à fait perdu dans le monde rural, ne comprend pas le Wallon qui est la langue véhiculaire ; le presbytère est insalubre.. Après 5 ans, il est transféré à Sart-Risbart.

Du séjour de son successeur à Folx-les-Caves, **Henri Swalus**, curé de 1834 à 1840, nous savons peu de choses. Né à Beersel en 1805, curé à Thorembais St-Trond en 1840, curé à Blanmont en 1855, où il décède en 1881.

Né en 1812 à Offus, fils d'un « fermier propriétaire », **Sylvère Seny** est un enfant de la région de Folx-les-Caves. Nommé curé en 1842, il s'intègre à la vie du village.

Disposant d'une fortune personnelle, en 1847, il contribue financièrement à la reconstruction du presbytère sans intervention de la commune. Depuis l'annexion française en 1795, l'ancien presbytère, construit en 1755 par Jacques Plisnier, était quasi à l'abandon et insalubre. C'était une des raisons pour laquelle la commune avait tant de difficultés à obtenir et garder un curé.

En 1875, critiqué pour avoir fait acheter un orgue pour l'église, sans attendre les autorisations, il écrit au vicaire général à Malines :

*« J'ai convoqué trois experts. M<sup>r</sup> le curé de Jandrain et les organistes d'Orp-le-Grand et de Jauche, ils ont tous déclarés que notre orgue est le meilleur du Doyenné, peut-être le buffet laisse à désirer, mais nous avons déjà ajouté des ornements. S'il m'est permis de vous dire Monsieur que j'ai déjà donné à mon église 15 à 1600 francs pour bâtir un presbytère, restaurer l'église, clôturer le cimetière, acheter les ornements, sans obtenir un centime du gouvernement malgré nos demandes réitérés. Sans doute cela ne regarde pas l'orgue, mais c'est pour prouver à Mr le Ministre que nous marchons selon nos finances. ».*

Malheureusement, aujourd'hui, cet orgue est à l'abandon.

Le curé Sylvère Seny décède le 18 novembre 1882 au presbytère de Folx-les-Caves et est enterré le 22 novembre au cimetière de Folx-les-Caves.



JHS



D. O. M.  
A LA MEMOIRE  
DU REVEREND MONSIEUR  
SYLVERE SENY  
NE A DEFFUS LE 20 JUNE 1812  
MORTUE CHEZ Y FOLX DES OWES  
LE 15 DECEMBRE 1842  
A DIEUSEMENT DECEDE  
LE 13 NOVEMBRE 1882  
O BON JESUS DONNEZ LUI LE REPOS ETERNEL



# RECENSEMENT DU PETIT PATRIMOINE POPULAIRE D'ORP- JAUCHE

## Fiche signalétique

Village / Lieu-dit ou hameau	Auteur (s)	Date du relevé
Folx-les-Caves	<b>Nom :</b> De Ro <b>Prénom :</b> Michel <b>Tél/Gsm :</b> 0477 59 86 36 <b>Mail :</b> midero123@gmail.com	26-1-2020

Nom de l'objet	Localisation <i>Adresse – coordonnées GPS</i>	Etat sanitaire
Tombe du curé Wery	Église de Folx-les-Caves	<input checked="" type="checkbox"/> Bon <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Mauvais

<b>Visibilité depuis le domaine public</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<b>Accessibilité directe</b>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<b>Données relatives au propriétaire <i>(rubrique facultative)</i></b>	
Type de propriété : <input type="checkbox"/> Privé <input type="checkbox"/> Public	
Nom : ..... Prénom : .....	
Tél /GSM : .....	

Statut de l'élément
<input checked="" type="checkbox"/> Monument <input type="checkbox"/> Site <input type="checkbox"/> Ensemble architectural <input type="checkbox"/> Zone de protection

Type d'objet - catégorie		
<input type="checkbox"/> Points d'eau <input checked="" type="checkbox"/> Petit patrimoine sacré <input type="checkbox"/> Ouvertures <input type="checkbox"/> Signalisation <input type="checkbox"/> Délimitation <input type="checkbox"/> Eclairage <input type="checkbox"/> Mesures du temps et de l'espace	<input type="checkbox"/> Justice et libertés <input type="checkbox"/> Repos <input type="checkbox"/> Ornementation en fer <input type="checkbox"/> Patrimoine militaire, commémoration <input type="checkbox"/> Arbres remarquables <input type="checkbox"/> Outils anciens	<input type="checkbox"/> Arts décoratifs <input type="checkbox"/> Biens relatifs à la faune, à la flore et aux minéraux <input type="checkbox"/> Transports <input type="checkbox"/> Ateliers <input type="checkbox"/> Autres :

Description de l'élément	
Description :	Pierre tombale
Dimensions :	171 x 86 cm
Matériaux :	Petit granit
Datation :	1653
Contexte urbanistique et abords :	Dans la nef latérale gauche de l'église
Détail historique ou anecdote :	Voir ci-après.

Nous ne savons que peu de choses sur le curé Florent Wéry. Sa pierre tombale indique qu'il est décédé en 1653 à l'âge de 72 ans. Il serait donc né vers 1581.

Un registre du diocèse de Namur indique qu'il fut nommé, en 1609, curé par les collateurs de l'église de Folx-les-Caves : l'abbé de Villers et le chapitre de Saint-Denis à Liège.

Dans le registre des baptêmes de Folx-les Caves (1609-1635), on retrouve une copie d'un registre qu'il avait tenu. On y lit :

« Copie d'un vieux registre baptismal du tems de m[ai]tre Florent Wery pasteur de Foolx depuis 1609 jusqu'à l'an 1653. Copie du mot a mot selon que les fragments ont été retrouvés, par moy J Plisnier pasteur dudit lieu depuis 1753, commencé le 21 7bre (septembre) 1759. ».





Cette statue a une histoire commune avec celle de Saint Pierre dont la fiche suit.

En 1950, suite aux plaintes pour disparition d'objets meublant l'église de Folx-les-Caves, envoyées aux autorités religieuses par des paroissiens, le curé de cette époque se justifie dans une lettre envoyée à l'archevêché de Malines. On y lit :

*« Sont actuellement en dépôt chez Leynen, 92 rue Belliard à des fins d'expertise et d'indication de traitement de restauration*

*St Pierre ±15<sup>e</sup> siècle en pommier et fort abimé*

*St Paul plus ancien*

*8 chandeliers sans valeur aucune*

*Ces pièces devant rentrer à Folx les Caves. »*

Le 11 juillet 1950, dans une lettre écrite au gouverneur de Brabant au nom de la Commission Royale des Monuments et des Sites, on trouve la remarque suivante :

*« Les statues déposées chez l'antiquaire ne paraissent pas être en sureté, malgré les apparences. En effet commande a été faite d'une réplique. »*

Finalement les deux statues sont revenues à Folx-les-Caves. La note de restauration était de 1.200 francs.





Cette statue a une histoire commune avec celle de Saint Paul dont la fiche précède.

En 1950, suite aux plaintes pour disparition d'objets meublant l'église de Folx-les-Caves, envoyées aux autorités religieuses par des paroissiens, le curé de cette époque se justifie dans une lettre envoyée à l'archevêché de Malines. On y lit :

*« Sont actuellement en dépôt chez Leynen, 92 rue Belliard à des fins d'expertise et d'indication de traitement de restauration*

*St Pierre ±15<sup>e</sup> siècle en pommier et fort abimé.*

*St Paul plus ancien*

*8 chandeliers sans valeur aucune*

*Ces pièces devant rentrer à Folx les Caves. »*

Le 11 juillet 1950, dans une lettre écrite au gouverneur de Brabant au nom de la Commission Royale des Monuments et des Sites, on trouve la remarque suivante :

*« Les statues déposées chez l'antiquaire ne paraissent pas être en sureté, malgré les apparences. En effet commande a été faite d'une réplique. »*

Finalement les deux statues sont revenues à Folx-les-Caves. La note de restauration était de 1.200 francs.

La thématique de la statue ne correspond pas celle d'un Saint-Pierre. Aussi, a-t-on ajouté sur cette statue une grande clef moderne, dorée, censée représenter la clef de Saint-Pierre !?





Il y a peu de documents au sujet de ces confessionnaux.

En 1708<sup>1</sup>, lors de la visite pastorale de l'évêque de Namur, il est noté le mauvais état de toute l'église dont les « *confessionalis sedes* » : sièges de confession.

Avant qu'on ne fabrique des confessionnaux comme nous les connaissons aujourd'hui, il avait un petit meuble. Ce meuble<sup>2</sup> trouve donc ses racines dans la « paroi à treillis », placée entre le prêtre et la pénitente, qui est exigée par le Concile de Milan de 1565 (présidé par Saint Charles de Borromée).

*Ce dernier stipule que « les prêtres n'entendent pas les femmes en confession, ni avant, ni après le coucher du soleil ; qu'ils ne le fassent pas dans des appartements particuliers, mais publiquement, dans l'église, et sur des sièges disposés pour cela, et auquel sera jointe une tablette destinée à séparer le confesseur de la pénitente ».*

Dans Notes pour servir à l'inventaire des œuvres d'art du Brabant<sup>3</sup>, le comte J. de Borchgrave d'Altena cite « des confessionnaux très simples dans le style Louis XV ».



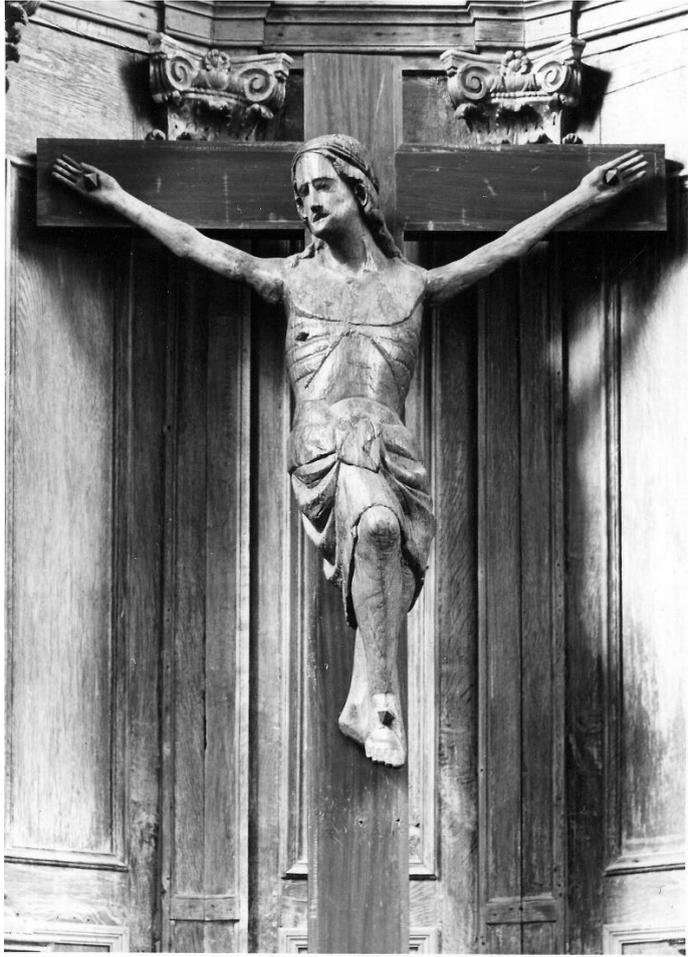
---

<sup>1</sup> Archives évêché de Namur, n° 4, Visites d'églises de F.de Berlo de Brus, 1698-1718.

<sup>2</sup> <http://www.confessionnaux-de-wallonie.be/historique/index.php>

<sup>3</sup> *Bulletin de la commission royale des monuments et des sites*, tome 7, 1956







Décrite en 1872 par Tarlier et Wauters (*Géographie et histoire des communes belges, Canton de Jodoigne*, p. 365).

« A gauche de cette entrée, à l'intérieur, on a encastré dans la muraille, en 1851, par ordre de la Commission royale des monuments, une énorme pierre tumulaire, large de 1 mètre 70 et haute de 3 m. 40; cette pierre n'a fait que trop longtemps partie du pavement, car il n'est plus possible de lire, le long de la partie supérieure, le commencement de l'inscription consacrée à la mémoire de celui dont elle recouvrait la tombe. Le restant a été déchiffré par nous comme suit :

PRECES HABEAT QUEM X (CHRIS)TO  
CRIMINE TOLLIT EJUS NAM MUNDO  
MORIENS DECESSIT AB ISTO FESTO  
CLEMENTIS POST PARTUM VIRGINIS ANNIS  
MLLE TRIDOS CENTIS VIGINTI SEXQUE  
REMOTIS SPIRITUS EMPIREO CELO,  
REQUIESCAT I(N) ALTO.

Ces phrases, qui simulent des rimes latines, peuvent se traduire ainsi : « qu'il ait des prières celui qui a été enlevé par un crime à son Christ, car en mourant il a quitté ce monde le jour de Saint-Clément, 1326 ans après la délivrance de la Vierge. Que son âme repose dans le haut ciel de l'Empyrée ».

Au centre de la pierre est représenté un chevalier bardé de fer, ayant sur la poitrine un écusson qui offre trois étoiles à cinq rais, posées 2, 1.

Lorsqu'on leva cette pierre, on trouva dans le sol un crâne énorme. Ce personnage ne serait-il pas ce Gilles de Foul en Brabant qui fut tué durant la guerre des Awans et des Waroux ? ».

En 1956, elle apparaît dans « Notes pour servir l'inventaire des œuvres d'art du Brabant » (Comte J. de Borchgrave d'Altena, *Bulletin de la commission royale des monuments et sites*, tome VII, p. 233).

« Parmi le mobilier funéraire se distingue : une énorme dalle où se voit un chevalier revêtu de sa cotte de mailles, où fleurissent trois étoiles ses armoiries sans doute et brandissant son épée.

Cette pierre mériterait d'être étudiée tout particulièrement ».

En 2010 ; elle est également décrite par Hadrien Kockerols. (Les gisants du Brabant wallon ; Les éditions namuroises, pp. 106,107).

« Les dimensions de la dalle en font vraisemblablement la plus grande connue de Belgique. »





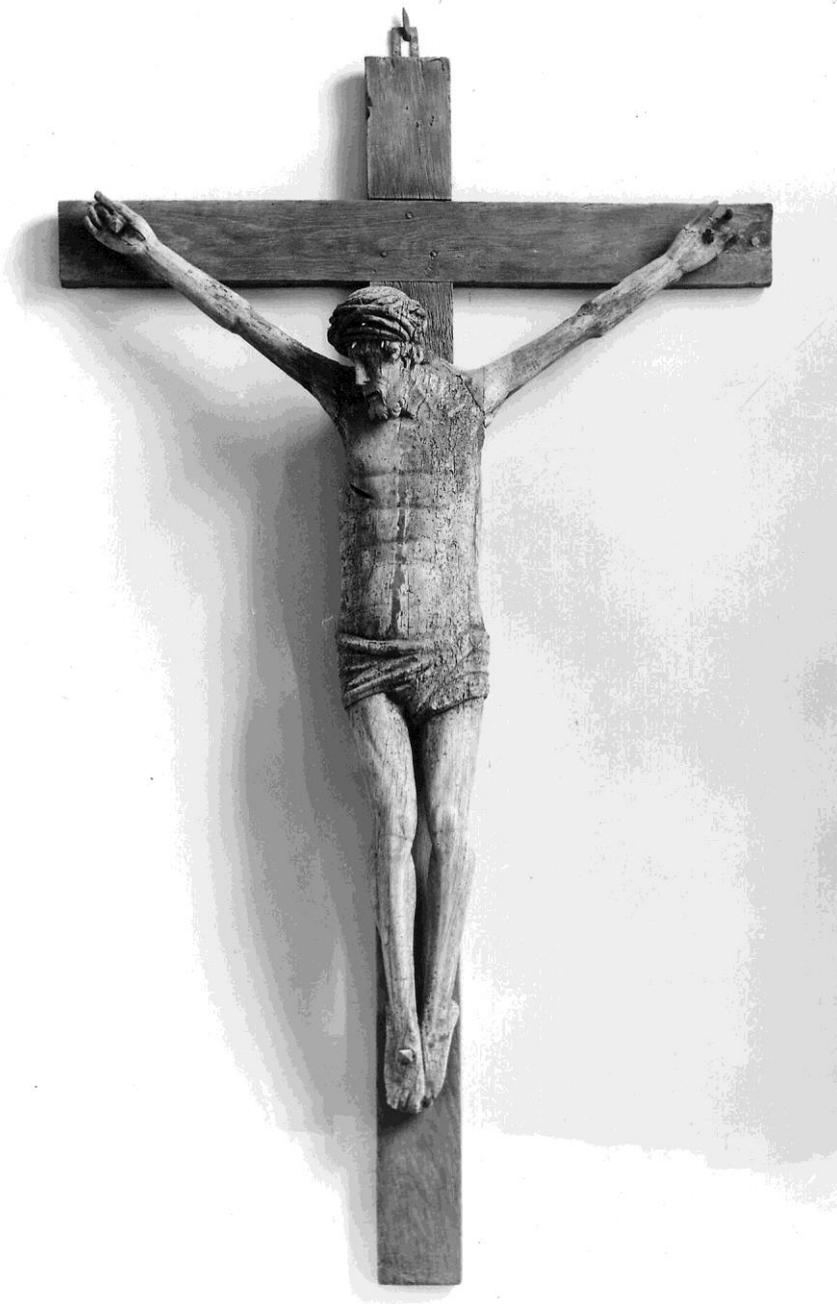
Décrit en 1956 par le comte J. de Borchgrave d'Altena dans « Notes pour servir à l'inventaire des œuvres d'art du Brabant ». (*Bulletin de la commission royale des monuments et des sites*, tome VII, p. 232). Il écrit :

« *Un Christ attaché par trois clous, suivant un prototype du XIIIe s., mais trop rudement décapé.* ».

Avant cela, vers 1950 ce crucifix avait disparu. En fait, le curé de l'époque, voulant « restaurer » l'église, avait commencé à vendre un certain nombre d'objets, à démonter les autels latéraux, confessionnaux etc. ; le tout sans aucune autorisation, ni contrôle. Des paroissiens se sont émus, ont dressé une liste d'objets manquants et ont écrit aux autorités ecclésiastiques, qui ont alerté la Commission des Monuments et des Sites.

Dans une lettre de 1947, adressée à « Monseigneur », le curé parle de ce christ :  
« *un frère bénédictin, passant chez moi, m'a conseillé de restaurer le plus tôt possible un vieux christ en bois XVe siècle qui se trouve au grenier de la cure et qui se détériore.* »

En 1949, il écrit encore « *Le grand Christ du 15<sup>e</sup> siècle a été prêté à Mr le Doyen d'Orp le Grand. Celui-ci ayant été remarqué par le Cardinal lors de sa visite à Orp le Grand. Le Cardinal m'a demandé de bien vouloir donner ou prêter ce Christ au musée diocésain de Malines. Je lui ai répondu que j'étais prêt à le lui donner. Il a été convenu avec son Eminence que ce Christ quitterait Orp le Grand pour Malines dès que Mr le Doyen n'en aurait plus besoin.* »





Joseph Plisnier fut l'un des curés marquants de Folx-les-Caves au XVII<sup>e</sup> siècle.

Né en 1667 à Houdeng-Gœgnies.

Fait ses études à Louvain, qu'il termine comme « Bachelier en Sainte Théologie ».

Nommé en 1701, curé de Folx-les-Caves, désigné par « Louvain ».

Reconstruit à ses frais, en 1716, le presbytère de Folx-les-Caves.

Officie jusqu'en 1753 ; il avait 86 ans.

Dans son testament daté de 1753, « *il veut estre enterré sur le cimetier de Folz vis-à-vis du Christe flagellé.* ». Il ordonne à ses héritiers « *d'y faire mettre une pierre sepulcrale avec cette inscription / : Hic jacet Josephus Plisnier S.T.B. huius loci pastor ab anno 1701. Qui obiit x etatis x ./* ».

C.à.d. « Ici repose Joseph Plisnier, Bachelier en Sainte Théologie, curé de ce lieu depuis 1701, décédé en x à l'âge de x ».

Après sa démission, il continua à exploiter sa ferme à Folx-les-Caves, jusqu'à son décès en 1762, à l'âge de 95 ans.





En 1777, suite à un procès intenté par le curé de Folx-les-Caves et ses paroissiens, les patrons de l'église, l'abbé de Villers et le chapitre de Saint-Denis à Liège, sont condamnés par le conseil de Brabant. Ils acceptent de reconstruire l'église à l'exception du clocher. Les travaux sont terminés en 1780.

Le mobilier datant de cette époque comprenait principalement :

- Un maître-autel avec un tabernacle tournant.
- Deux autels latéraux
- Des lambris de chœurs
- Des stalles
- Des bancs de communions
- Une chaire de vérité
- Un lustre en cristal de roche à monture en laiton.
- Des chandeliers en bronze

Aujourd'hui, une partie de ce mobilier a disparu ; citons le tabernacle tournant, les deux autels latéraux, la chaire de vérité, le lustre en cristal.

Déjà en 1950, les paroissiens avaient alerté les autorités ecclésiastiques pour signaler les disparitions de certains de ces éléments, dont le tabernacle tournant et les chandeliers. Le curé de l'époque vendait des éléments du petit patrimoine (ostensoir, lutrin, ciboire, candélabre, chasubles, statues...) pour obtenir des fonds. On n'en retrouva qu'une petite partie chez un antiquaire de Bruxelles. Dans une note, le curé indique « *Le tabernacle tournant qui était sur l'autel a été remplacé par un autre tabernacle ouvragé, le tabernacle tournant a été donné à Limal pour servir de reposoir à la procession.* ».

En septembre 1964, le conseil communal introduit auprès de la Commission royales des Monuments et des Sites une demande de classement de « *la tour de l'église paroissiale et du mobilier en chêne : lambris-stalles-autel principal et autels latéraux.* ».

En décembre 1964, la Commission royale des Monuments et des Sites envoie au gouverneur de la province de Brabant une note appuyant cette requête.

« *L'église à trois nefs est de 1780, elle n'a rien de particulièrement remarquable et le principal intérêt de l'édifice réside d'une part dans la tour et d'autre part dans le mobilier fixe, composé de l'autel principal, des autels latéraux, des stalles, lambris et chaire de Vérité. Ces boiseries de l'extrême fin du XVIIIe siècle forment un ensemble dont l'austérité est tempérée par une décoration élégante distribuée avec mesure...*

*La menuiserie d'art de l'église de Folx-les-Caves, - il convient d'insister sur ce fait –, constitue un ensemble. Cet ensemble est assez remarquable pour son époque et on doit le conserver. Etant donné les circonstances et les disparitions rappelées plus haut, le seul moyen de sauver cet ensemble paraît être de le classer en raison de son mérite artistique.* ».

Elle demande également le classement de la tour.

En février 1965, le gouverneur de la province de Brabant répond par « *un avis favorable au classement légal du mobilier de l'église.* ».

A ma connaissance, pas de suite positive. Malgré cette acceptation de classement, les autels latéraux et la chaire de vérité ont disparu.

D'un des autels latéraux, reste dans la nef gauche un tabernacle. Suivant Maurice Racourt « *Le tabernacle, scellé dans le mur est la seule pièce récupérée de l'autel de la Vierge démonté lors de la restauration de l'église (1964-1969).* ».



Sur la photo ci-dessous, l'église, avant 1950, avec les autels latéraux, le tabernacle tournant du maître-autel, la chaire de vérité, le lustre en cristal, les statues, etc.



FOLX-les-CAVES. — Intérieur de l'Eglise Saints Pierre et Paul. - Reconstituée en 1780 par l'Abbaye de Villers-la-Ville et le Chapitre de Saint-Denis de Liège.

# RECENSEMENT DU PETIT PATRIMOINE POPULAIRE D'ORP-JAUCHE

## Fiche signalétique

Village / Lieu-dit ou hameau	Auteur (s)	Date du relevé
Folx-les-Caves	Nom : De Ro Prénom : Michel Tél/Gsm : 0477 59 86 36 Mail : midero123@gmail.com	23-01-2020

Nom de l'objet	Localisation Adresse – coordonnées GPS	Etat sanitaire
Fonts baptismaux	Église de Folx-les-Caves	<input checked="" type="checkbox"/> Bon <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Mauvais

Visibilité depuis le domaine public	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Accessibilité directe	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Données relatives au propriétaire <i>(rubrique facultative)</i>
Type de propriété : <input type="checkbox"/> Privé <input type="checkbox"/> Public
Nom : ..... Prénom : .....
Tél /GSM : .....

Statut de l'élément
<input type="checkbox"/> Monument
<input checked="" type="checkbox"/> Site
<input type="checkbox"/> Ensemble architectural
<input type="checkbox"/> Zone de protection

Type d'objet - catégorie		
<input checked="" type="checkbox"/> Points d'eau	<input type="checkbox"/> Justice et libertés	<input type="checkbox"/> Arts décoratifs
<input checked="" type="checkbox"/> Petit patrimoine sacré	<input type="checkbox"/> Repos	<input type="checkbox"/> Biens relatifs à la faune, à la flore et aux minéraux
<input type="checkbox"/> Ouvertures	<input type="checkbox"/> Ornementation en fer	<input type="checkbox"/> Transports
<input type="checkbox"/> Signalisation	<input type="checkbox"/> Patrimoine militaire, commémoration	<input type="checkbox"/> Ateliers
<input type="checkbox"/> Délimitation	<input type="checkbox"/> Arbres remarquables	<input type="checkbox"/> Autres :
<input type="checkbox"/> Eclairage	<input type="checkbox"/> Outils anciens	
<input type="checkbox"/> Mesures du temps et de l'espace		

Description de l'élément	
Description :	Fonts baptismaux
Dimensions :	hauteur 1.24 m
Matériaux :	pierre et cuivre
Datation :	1736 et 1738
Contexte urbanistique et abords :	
Détail historique ou anecdote :	voir ci dessous

Dans les comptes du Chapitre Saint-Denis à Liège se trouve un « *Estat des déboursments faits par les Reverends Trescensiers de Mellemont tant aux ouvriers qu'en reparations a l'église de Foux depuis le 2<sup>e</sup> aoust 1725 jusqu'au dernier 7bre 1739.* »

On y lit :

*Item par quittance du 25<sup>e</sup> 7bre 1736 payé pour un bassin avec la couverture pour le S<sup>t</sup> Fond dix florins un sols et demi. = 10 « 1 « 12.*

*Item par quittance du 2<sup>e</sup> aoust 1738 payé au S<sup>t</sup> Pinpurniaux a Namur pour une pierre de S<sup>t</sup> fond pour la dite église la somme de quatorze florins sans y comprendre la voiture. »*

La trécesnerie de Mellemont gérait les biens de l'abbaye de Villers dans la région de Perwez. Suivant leur part respective dans la dîme de Folx-les-Caves, Villers payait  $\frac{3}{4}$  des dépenses pour l'église Folx-les-Caves et Saint-Denis le solde.

Il est très vraisemblable qu'il s'agisse de l'achat des fonts baptismaux de l'église de Folx-les-Caves, que l'IRPA date du XVIII<sup>e</sup> siècle.



Aujourd'hui, la fabrique d'église, ayant acheté des fonts baptismaux modernes, les anciens ont été relégués au fond de l'église. Le bassin a été séparé de la colonne et sert de bénitier.



Dieudonné Sylvère Seny est l'un des rares curés de la période moderne à avoir terminé sa carrière à Folx-les-Caves.

Jusqu'à son arrivée, la commune de Folx-les-Caves avait des difficultés majeures à faire venir un curé .

Après le concordat de 1801, qui rétablit le culte catholique, l'église de Folx-les-Caves est une succursale de l'église St-Médard de Jodoigne ; elle avait comme annexe celle de Jandrenouille.

Le premier desservant nommé, en 1803, est Jacques Plisnier, curé de Folx-les-Caves en 1753, curé clandestin depuis 1796. Il refuse et est remplacé par **Eugène Anciaux**, qui s'installe à Jandrenouille et ne vient à Folx-les-Caves que pour les offices rémunérés. Sommé de s'installer à Folx-les-Caves, il refuse et s'en va en 1804.

Malgré tous les efforts de la commune, il faut attendre 1817 pour avoir un nouveau desservant : **Jean-Baptiste Grenier**, nommé chapelain. Il s'en va en juin 1826.

En décembre 1828, **Alexandre Joseph Coddron** est nommé curé. Né à Bruxelles dans un milieu bourgeois, il est tout à fait perdu dans le monde rural, ne comprend pas le Wallon qui est la langue véhiculaire ; le presbytère est insalubre.. Après 5 ans, il est transféré à Sart-Risbart.

Du séjour de son successeur à Folx-les-Caves, **Henri Swalus**, curé de 1834 à 1840, nous savons peu de choses. Né à Beersel en 1805, curé à Thorembais St-Trond en 1840, curé à Blanmont en 1855, où il décède en 1881.

Né en 1812 à Offus, fils d'un « fermier propriétaire », **Sylvère Seny** est un enfant de la région de Folx-les-Caves. Nommé curé en 1842, il s'intègre à la vie du village.

Disposant d'une fortune personnelle, en 1847, il contribue financièrement à la reconstruction du presbytère sans intervention de la commune. Depuis l'annexion française en 1795, l'ancien presbytère, construit en 1755 par Jacques Plisnier, était quasi à l'abandon et insalubre. C'était une des raisons pour laquelle la commune avait tant de difficultés à obtenir et garder un curé.

En 1875, critiqué pour avoir fait acheter un orgue pour l'église, sans attendre les autorisations, il écrit au vicaire général à Malines :

*« J'ai convoqué trois experts. M<sup>r</sup> le curé de Jandrain et les organistes d'Orp-le-Grand et de Jauche, ils ont tous déclarés que notre orgue est le meilleur du Doyenné, peut-être le buffet laisse à désirer, mais nous avons déjà ajouté des ornements. S'il m'est permis de vous dire Monsieur que j'ai déjà donné à mon église 15 à 1600 francs pour bâtir un presbytère, restaurer l'église, clôturer le cimetière, acheter les ornements, sans obtenir un centime du gouvernement malgré nos demandes réitérés. Sans doute cela ne regarde pas l'orgue, mais c'est pour prouver à Mr le Ministre que nous marchons selon nos finances. ».*

Malheureusement, aujourd'hui, cet orgue est à l'abandon.

Le curé Sylvère Seny décède le 18 novembre 1882 au presbytère de Folx-les-Caves et est enterré le 22 novembre au cimetière de Folx-les-Caves.



JHS



D. O. M.

A LA MEMOIRE  
DU REVEREND MONSIEUR  
SYLVERE SENY  
NE A DEFFUS LE 20 JUNE 1812  
MORTUE A COLX DES OUVES  
LE 15 DECEMBRE 1872  
A DIEUSEMENT DECEDE  
LE 13 NOVEMBRE 1922  
O BON JESUS DONNEZ LUI LE REPOS ETERNEL



# RECENSEMENT DU PETIT PATRIMOINE POPULAIRE D'ORP- JAUCHE

## Fiche signalétique

Village / Lieu-dit ou hameau	Auteur (s)	Date du relevé
Folx-les-Caves	<b>Nom :</b> De Ro <b>Prénom :</b> Michel <b>Tél/Gsm :</b> 0477 59 86 36 <b>Mail :</b> midero123@gmail.com	26-1-2020

Nom de l'objet	Localisation <i>Adresse – coordonnées GPS</i>	Etat sanitaire
Tombe du curé Wery	Église de Folx-les-Caves	<input checked="" type="checkbox"/> Bon <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Mauvais

<b>Visibilité depuis le domaine public</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<b>Accessibilité directe</b>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<b>Données relatives au propriétaire</b> <i>(rubrique facultative)</i>	
Type de propriété : <input type="checkbox"/> Privé <input type="checkbox"/> Public Nom : .....    Prénom : ..... Tél /GSM : .....	

Statut de l'élément
<input checked="" type="checkbox"/> Monument <input type="checkbox"/> Site <input type="checkbox"/> Ensemble architectural <input type="checkbox"/> Zone de protection

Type d'objet - catégorie		
<input type="checkbox"/> Points d'eau <input checked="" type="checkbox"/> Petit patrimoine sacré <input type="checkbox"/> Ouvertures <input type="checkbox"/> Signalisation <input type="checkbox"/> Délimitation <input type="checkbox"/> Eclairage <input type="checkbox"/> Mesures du temps et de l'espace	<input type="checkbox"/> Justice et libertés <input type="checkbox"/> Repos <input type="checkbox"/> Ornementation en fer <input type="checkbox"/> Patrimoine militaire, commémoration <input type="checkbox"/> Arbres remarquables <input type="checkbox"/> Outils anciens	<input type="checkbox"/> Arts décoratifs <input type="checkbox"/> Biens relatifs à la faune, à la flore et aux minéraux <input type="checkbox"/> Transports <input type="checkbox"/> Ateliers <input type="checkbox"/> Autres :

Description de l'élément	
Description :	Pierre tombale
Dimensions :	171 x 86 cm
Matériaux :	Petit granit
Datation :	1653
Contexte urbanistique et abords :	Dans la nef latérale gauche de l'église
Détail historique ou anecdote :	Voir ci-après.

Nous ne savons que peu de choses sur le curé Florent Wéry. Sa pierre tombale indique qu'il est décédé en 1653 à l'âge de 72 ans. Il serait donc né vers 1581.

Un registre du diocèse de Namur indique qu'il fut nommé, en 1609, curé par les collateurs de l'église de Folx-les-Caves : l'abbé de Villers et le chapitre de Saint-Denis à Liège.

Dans le registre des baptêmes de Folx-les Caves (1609-1635), on retrouve une copie d'un registre qu'il avait tenu. On y lit :

« Copie d'un vieux registre baptismal du tems de m[ai]tre Florent Wery pasteur de Foolx depuis 1609 jusqu'à l'an 1653. Copie du mot a mot selon que les fragments ont été retrouvés, par moy J Plisnier pasteur dudit lieu depuis 1753, commencé le 21 7bre (septembre) 1759. ».



# RECENSEMENT DU PETIT PATRIMOINE POPULAIRE D'ORP-JAUCHE

## Fiche signalétique

Village / Lieu-dit ou hameau	Auteur (s)	Date du relevé
Folx-les-Caves	Nom : De Ro Prénom : Michel Tél/Gsm : 0477 59 86 36 Mail : midero123@gmail.com	26-1-2020

Nom de l'objet	Localisation Adresse – coordonnées GPS	Etat sanitaire
Statue de Saint Paul	Église de Folx-les-Caves	<input type="checkbox"/> Bon <input checked="" type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Mauvais

Visibilité depuis le domaine public	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Accessibilité directe	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Données relatives au propriétaire <i>(rubrique facultative)</i>
Type de propriété : <input type="checkbox"/> Privé <input type="checkbox"/> Public
Nom : .....    Prénom : .....
Tél / GSM : .....

Statut de l'élément
<input type="checkbox"/> Monument <input type="checkbox"/> Site <input type="checkbox"/> Ensemble architectural <input type="checkbox"/> Zone de protection

Type d'objet - catégorie		
<input checked="" type="checkbox"/> Points d'eau <input checked="" type="checkbox"/> Petit patrimoine sacré <input type="checkbox"/> Ouvertures <input type="checkbox"/> Signalisation <input type="checkbox"/> Délimitation <input type="checkbox"/> Eclairage <input type="checkbox"/> Mesures du temps et de l'espace	<input type="checkbox"/> Justice et libertés <input type="checkbox"/> Repos <input type="checkbox"/> Ornementation en fer <input type="checkbox"/> Patrimoine militaire, commémoration <input type="checkbox"/> Arbres remarquables <input type="checkbox"/> Outils anciens	<input type="checkbox"/> Arts décoratifs <input type="checkbox"/> Biens relatifs à la faune, à la flore et aux minéraux <input type="checkbox"/> Transports <input type="checkbox"/> Ateliers <input type="checkbox"/> Autres :

Description de l'élément	
Description :	Statue de Saint Paul
Dimensions :	105 cm
Matériaux :	Chêne
Datation :	Suivant IRPA : XVI <sup>e</sup> siècle,
Contexte urbanistique et abords :	Sur l'autel de l'église
Détail historique ou anecdote :	Voir ci-après

Cette statue a une histoire commune avec celle de Saint Pierre dont la fiche suit.

En 1950, suite aux plaintes pour disparition d'objets meublant l'église de Folx-les-Caves, envoyées aux autorités religieuses par des paroissiens, le curé de cette époque se justifie dans une lettre envoyée à l'archevêché de Malines. On y lit :

*« Sont actuellement en dépôt chez Leynen, 92 rue Belliard à des fins d'expertise et d'indication de traitement de restauration*

*St Pierre ±15<sup>e</sup> siècle en pommier et fort abimé*

*St Paul plus ancien*

*8 chandeliers sans valeur aucune*

*Ces pièces devant rentrer à Folx les Caves. »*

Le 11 juillet 1950, dans une lettre écrite au gouverneur de Brabant au nom de la Commission Royale des Monuments et des Sites, on trouve la remarque suivante :

*« Les statues déposées chez l'antiquaire ne paraissent pas être en sureté, malgré les apparences. En effet commande a été faite d'une réplique. »*

Finalement les deux statues sont revenues à Folx-les-Caves. La note de restauration était de 1.200 francs.





Cette statue a une histoire commune avec celle de Saint Paul dont la fiche précède.

En 1950, suite aux plaintes pour disparition d'objets meublant l'église de Folx-les-Caves, envoyées aux autorités religieuses par des paroissiens, le curé de cette époque se justifie dans une lettre envoyée à l'archevêché de Malines. On y lit :

*« Sont actuellement en dépôt chez Leynen, 92 rue Belliard à des fins d'expertise et d'indication de traitement de restauration »*

*St Pierre ±15<sup>e</sup> siècle en pommier et fort abimé.*

*St Paul plus ancien*

*8 chandeliers sans valeur aucune*

*Ces pièces devant rentrer à Folx les Caves. »*

Le 11 juillet 1950, dans une lettre écrite au gouverneur de Brabant au nom de la Commission Royale des Monuments et des Sites, on trouve la remarque suivante :

*« Les statues déposées chez l'antiquaire ne paraissent pas être en sureté, malgré les apparences. En effet commande a été faite d'une réplique. »*

Finalement les deux statues sont revenues à Folx-les-Caves. La note de restauration était de 1.200 francs.

La thématique de la statue ne correspond pas celle d'un Saint-Pierre. Aussi, a-t-on ajouté sur cette statue une grande clef moderne, dorée, censée représenter la clef de Saint-Pierre !?





Il y a peu de documents au sujet de ces confessionnaux.

En 1708<sup>1</sup>, lors de la visite pastorale de l'évêque de Namur, il est noté le mauvais état de toute l'église dont les « *confessionalis sedes* » : sièges de confession.

Avant qu'on ne fabrique des confessionnaux comme nous les connaissons aujourd'hui, il avait un petit meuble. Ce meuble<sup>2</sup> trouve donc ses racines dans la « paroi à treillis », placée entre le prêtre et la pénitente, qui est exigée par le Concile de Milan de 1565 (présidé par Saint Charles de Borromée).

*Ce dernier stipule que « les prêtres n'entendent pas les femmes en confession, ni avant, ni après le coucher du soleil ; qu'ils ne le fassent pas dans des appartements particuliers, mais publiquement, dans l'église, et sur des sièges disposés pour cela, et auquel sera jointe une tablette destinée à séparer le confesseur de la pénitente ».*

Dans Notes pour servir à l'inventaire des œuvres d'art du Brabant<sup>3</sup>, le comte J. de Borchgrave d'Altena cite « des confessionnaux très simples dans le style Louis XV ».



---

<sup>1</sup> Archives évêché de Namur, n° 4, Visites d'églises de F.de Berlo de Brus, 1698-1718.

<sup>2</sup> <http://www.confessionnaux-de-wallonie.be/historique/index.php>

<sup>3</sup> *Bulletin de la commission royale des monuments et des sites*, tome 7, 1956



